



Hôtel 3 étoiles - Vue mer - Perros-Guirec

HÔTELLERIE

Fiche Repère

#1

LES PARTICULARITÉS D'UN HÔTEL

1



Un hôtel est un établissement commercial offrant un service d'hébergement touristique payant dans des chambres meublées (ou des suites).

3



L'hôtel de tourisme est destiné à une clientèle de passage qui y effectue un séjour caractérisé par une location à la journée, à la semaine ou au mois, mais qui, sauf exception, n'y élit pas domicile.

Il peut comporter un service de restauration. Il est exploité toute l'année en permanence ou seulement pendant une ou plusieurs saisons.

Il est dit hôtel saisonnier lorsque sa durée d'ouverture n'excède pas neuf mois par an en une ou plusieurs périodes

article D. 311-4 du code du tourisme

2



La location de la chambre s'effectue au forfait et comprend l'entretien quotidien des lits, de la chambre et la fourniture du linge de toilette.

Un hôtel peut offrir plusieurs services à la clientèle, tels le room service, le petit-déjeuner, la restauration, l'usage d'équipements comme un spa, un sauna, une piscine, une salle de sports, la location de salles de réunion...

4



Le classement en hôtel de tourisme :

C'est une promesse d'offre de service normée répondant aux standards internationaux en fonction de la catégorie d'étoiles.

Il est prononcé par l'organisme national Atout France, suite à une visite de contrôle et un diagnostic réalisé par un organisme accrédité

Le classement comporte 5 catégories allant de 1 à 5 étoiles, il est volontaire et a une validité de 5 ans.

Retrouvez les informations détaillées sur la réglementation en vigueur sur les hôtels sur le site Internet :

<https://www.entreprises.gouv.fr/fr/tourisme/conseils-strategie/hotellerie-hotels-de-tourisme-et-auberges-collectives>



CONTACT

Vincent CORRE
Chargé de Développement Touristique
Côtes d'Armor Destination
02 96 62 72 13 - vcorre@cad22.com



On compte

191

hôtels en Côtes d'Armor

Ils représentent

8 %

de l'offre d'hébergement marchand

47 %

des hôtels sont localisés sur les communes littorales et

La capacité moyenne des hôtels en Côtes d'Armor est de

22 chambres

Les

2/3

des hôtels sont classés dont

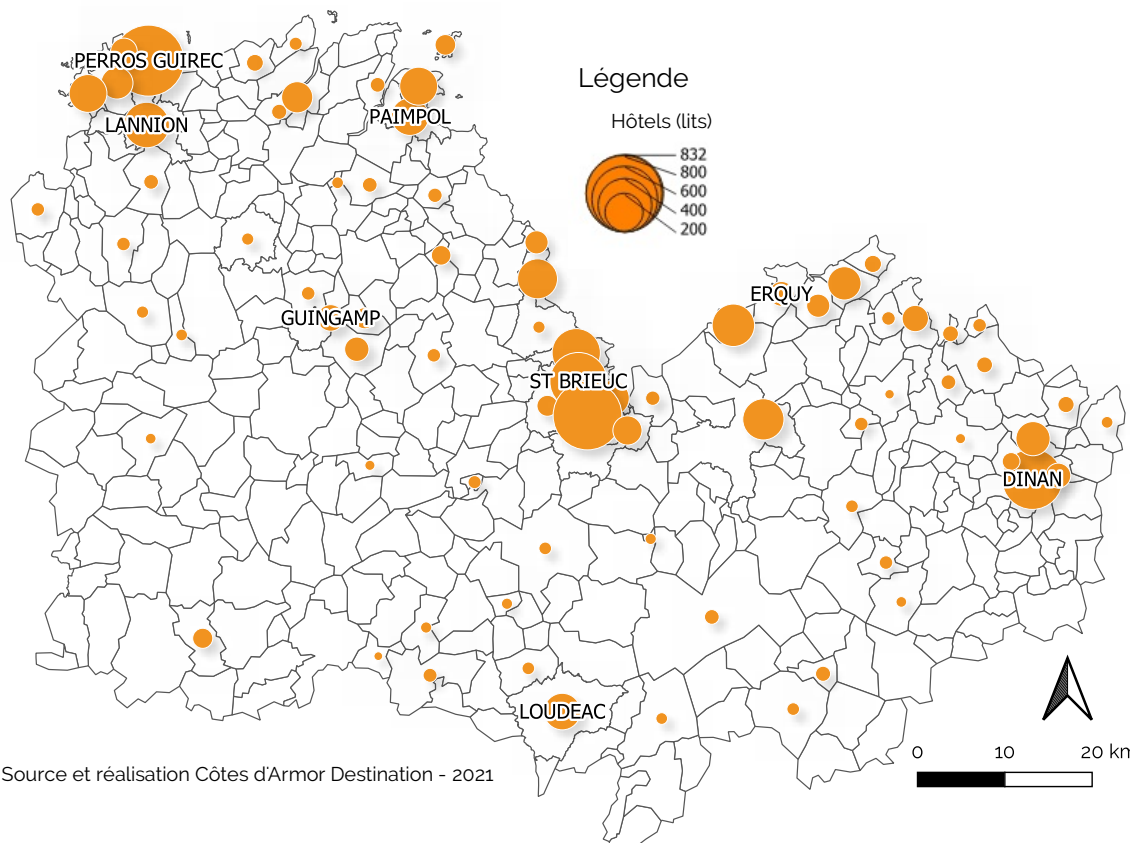
58 %

de niveau de confort 3 étoiles et plus

27 %

dans les principales villes (Saint-Brieuc, Dinan, Guingamp, Lannion, Lamballe et Loudéac).

Offre touristique ¹	Hôtels	Lits
Hôtels	191	8 706
Dont hôtels classés	123	6 664
1-2 étoiles	51	1 998
3 étoiles	62	3 684
4-5 étoiles	10	982

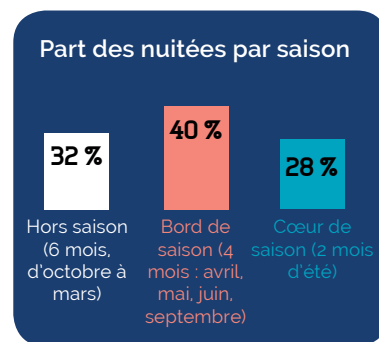
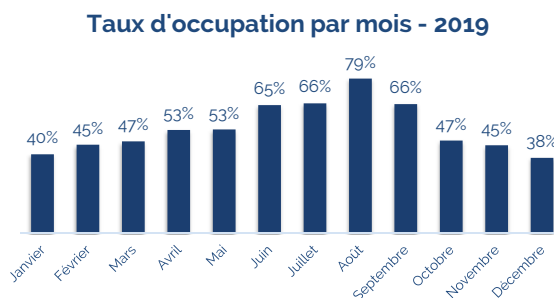
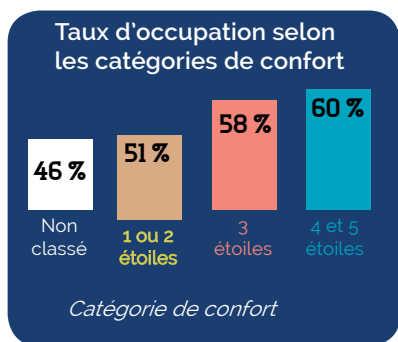
¹ Inventaire des hébergements touristiques - CAD

#3 FRÉQUENTATION DES HÔTELS EN CÔTES D'ARMOR - INDICATEURS²

Le taux d'occupation³ moyen des hôtels en Côtes d'Armor est de 55 % sur l'année. Les chambres d'hôtels sont proposées à la location en moyenne 325 nuits par an et sont louées autour de 178 nuits par an.



- L'activité est saisonnière, 68 % des nuitées sont concentrées sur la période d'avril à septembre, pour autant le hors saison (octobre à mars) représente une part importante de l'activité (32 %), grâce aux clientèles d'affaires.
- Les clientèles d'affaires (VRP, ouvriers...) représentent 40 % des nuitées de l'hôtellerie sur l'année mais sont majoritaires en hors saison (55 % des nuitées). En secteur urbain la clientèle d'affaires est majoritaire sur l'ensemble de l'année alors qu'elle ne représente que 20 % des nuitées en stations littorales.
- Les clientèles d'agrément (60 % des nuitées sur l'année) sont surtout présentes en bord de saison et l'été.
- Les hôtels de grande capacité en secteur urbain et hôtels de chaîne intégrée ont un taux de remplissage plus élevé que les établissements indépendants (64 % de T.O pour les hôtels de chaîne contre 51 % pour les indépendants).



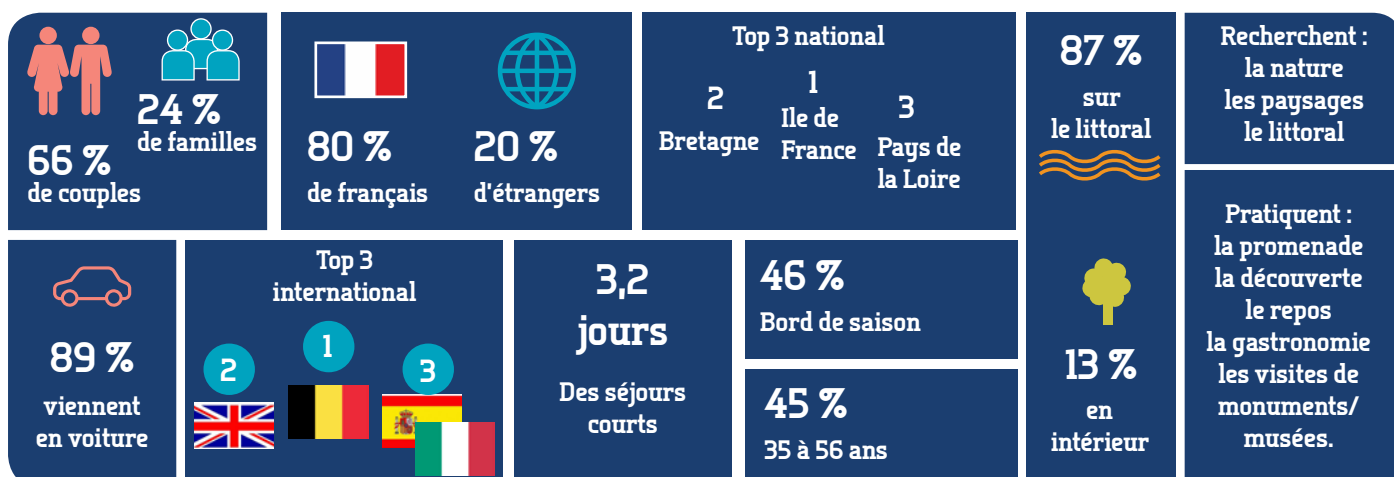
² Indicateurs d'occupation : sources Réseau Mergoat Hôtel - INSEE - 2019 Etude Reflet 2016 - CRT Bretagne - Traitement Côtes d'Armor Destination

³ Taux d'occupation (T.O) : rapport entre les chambres disponibles et les chambres louées sur une période

#4 CLIENTÈLES D'AGRÈMENT DES HÔTELS EN CÔTES D'ARMOR

550 000 touristes séjournent chaque année en hôtels lors de leur séjour touristique en Côtes d'Armor, ils génèrent une consommation touristique de 158 millions d'€ et représentent 7,7 % des nuitées touristiques marchandes.

Les touristes qui séjournent en hôtels, avant tout des couples, souvent sans enfants, venant en bord de saison les week-ends et l'été, ont des modalités de réservation bien spécifiques.



#5 CHOIX DE L'HÉBERGEMENT ET RÉSERVATION DES HÔTELS

Critères et modes de réservation des clientèles :

- Réserve pour **41 %** moins de 15 jours avant le séjour,
- Préparent leur séjour pour **80 %** par Internet,
- Et réservent pour **65 %** via les OTA et **30 %** auprès des hôtels,
- Choissent avant tout la localisation (proximité mer, ville...),
- Puis le prix, les avis clients et la possibilité de réserver en ligne,
- Recherchent des hébergements de niveau **3 étoiles**
- Se renseignent d'abord sur Booking, le site des hébergeurs, Hôtel.com et Accor...

Top 3 critères de sélection :



#6 INDICATEURS CLÉS DES CLIENTÈLES DE L'HÔTELLERIE EN CÔTES D'ARMOR

- Les ménages touristiques séjournant en hôtel en Côtes d'Armor sont en moyenne de **2,9** personnes, ils résident **3,2** jours et dépensent en moyenne **90 €/personne/jour** soit un budget de séjour de **847 €**.

Item	Indicateur
Nombre de personnes	2,9 pers.
Durée de séjour	3,2 jours
Dépense / jour / personne	90 €
Budget	847 €

#7 INFORMATIONS ET RENSEIGNEMENTS - LE PARCOURS DU CRÉATEUR

Différents organismes en Côtes d'Armor peuvent vous apporter des conseils (réglementation, besoins, clientèles...) pour vous aider dans l'élaboration de votre projet concernant les hôtels.

Organismes de conseil aux porteurs de projets :

- Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) des Côtes d'Armor
Tel : 02 96 78 62 00 - Mail : votrecci@cotesdarmor.cci.fr - www.cotesdarmor.cci.fr
- Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie (UMIH) 22
Tel : 02 96 77 28 52 - Mail : umih.22@wanadoo.fr - www.umih-22.fr

Retrouvez les services de Côtes d'Armor Destination sur le site Internet :
www.cad22.com

Et les études sur le tourisme sur le site Internet :
www.armorstat.com



Les informations présentées dans cette note proviennent des études réalisées par Côtes d'Armor Destination (inventaire des hébergements touristiques). Ainsi que du dispositif régional d'observation Morgoat Hôtellerie avec le Pôle Observatoire & Prospective du CRT Bretagne.



CONTACT

Vincent CORRE
Chargé de Développement Touristique
Côtes d'Armor Destination
02 96 62 72 13 - vcorre@cad22.com

